

Numéro Code Club :

P O U V O I R

**125^{ème} ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
Comité ARMAGNAC BIGORRE**

Lundi 18 décembre 2017 à 18 heures 30
Salle des Mariages- Mairie – 32800 EAUZE

Nom du Club :

Possédant licences validées au dernier listing FFR du

31/10/2017 représentant voix

Déclare donner délégation de Pouvoir à son représentant conformément à l'article 5 des Statuts du Comité Armagnac Bigorre,

Monsieur :
(nom en majuscules)

Prénom(s) :

Adresse :

Licence n°
(licence ou pièce d'identité avec photo à présenter impérativement)

Pour le représenter à la 125^{ème} Assemblée Générale Financière du COMITE ARMAGNAC BIGORRE qui se tiendra le lundi 18 décembre 2017.

Cachet du Club :
(obligatoire)

Le Président,
(faire précéder la signature de la mention
manuscrite " Bon pour pouvoir ")

Ce pouvoir devra être remis par son titulaire à la Commission de Vérification des Pouvoirs qui siégera à partir de 17h30, lundi 18 décembre 2017 – Salle des Mariages à EAUZE